

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la municipalité de Montcerf-Lytton, tenue le 7 octobre 2024 à 19h à la salle du conseil sis au 18 rue Principale Nord. La séance a été enregistrée sur vidéo.

Sont présents :

Madame Véronique Danis	Mairesse	
Madame Julie Côté	Conseillère	siège 1
Monsieur Luc St-Jacques	Conseiller	siège 2
Madame Pierrette Lapratte	Conseillère	siège 3
Monsieur Rodrigue Gauthier	Conseiller	siège 4
Monsieur Marcel St-Martin	Conseiller	siège 5
Monsieur Sébastien Emond	Conseiller	siège 6

Est absents :

Aucun

Sont présents également à cette rencontre :

Aucun citoyen présent

Sous la présidence de madame Véronique Danis, Mairesse.

Est également présente, Monsieur Mario Beaumont, Directeur Général greffier-trésorier par intérim, agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

La mairesse, madame Véronique Danis, ayant constaté la présence de tous les membres déclare la séance ouverte à 19h00, vérification du quorum par la prise des présences.

2024-10-133 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Sébastien Émond et il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour.

ADOPTÉE

100. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

100.1 Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 9 septembre et des assemblées spéciales du 9 septembre et du 30 septembre 2024.

2024-10-134 Il est proposé par Madame Julie Côté et il est résolu de procéder à l'adoption des procès-verbaux de l'assemblée régulière du 9 septembre et des assemblées spéciales du 9 septembre et du 30 septembre 2024.

ADOPTÉE

2024-10-135 100.2 Listes des comptes payés et des comptes à payer

Liste des comptes à payer : 160 026.50\$
(journal des déboursés 1138)
Liste des comptes à payer : 1 054.13 \$

(journal des déboursés 1139)

Liste des comptes payés : 110 047.99\$

Il est proposé par Madame Pierrette Lapratte et il est résolu d'adopter les rapports, et ce, pour la période allant jusqu'au 30 septembre 2024;

ADOPTÉE

2024-10-136 100.3 Demande de don : Albatros

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Montcerf-Lytton a reçu une demande d'aide financière de l'organisme ALBATROS Vallée-de-la-Gatineau,

Il est proposé par Madame Julie Côté et résolu unanimement de remettre une aide financière de 200\$

ADOPTÉE

2024-10-137 100.4 Proposition publicitaire de CHGA

ENTENDU QUE la radio communautaire CHGA FM a déposé une proposition publicitaire Clé en main pour les années 2024 et 2026,

ENTENDU QUE cette proposition servira à informer adéquatement tous nos citoyens sur de nombreux en jeux les concernant, surtout aux niveaux des activités, des messages **d'intérêts** public et certains message d'urgences, des capsules touristiques, des entrevues.

ATTENDU QUE le coût est de 1 800\$ annuellement plus les taxes applicables, pour les années 2025 et 2026 ;

Il est proposé par Monsieur Marcel St-Martin et résolu unanimement d'accepter la proposition de la radio CHGA pour les années 2025 et 2026

ADOPTÉE

2024-10-138 100.5 Embauche d'employés

CONSIDÉRANT le départ de l'inspectrice municipale ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Montcerf-Lytton a fait paraître une offre d'emploi pour le poste d'inspecteur municipal, et qu'aucune candidature a été reçu ;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Stéphane Pelletier est disponible pour un contrat temporaire de 2 mois, ce dernier possède déjà une expérience à un poste d'inspecteur municipal ;

CONSIDÉRANT QU'IL y a aussi un poste de réceptionniste vacant pour cause de maladie et que

Madame Nicole Nault est disponible après avoir passé une entrevue ;

Il est proposé par Monsieur Sébastien Émond et résolu unanimement de procéder à l'embauche de Monsieur Stéphane Pelletier à titre d'inspecteur municipal pour une période de 2 mois, et de faire l'embauche de Madame Nicole Nault à titre de réceptionniste en remplacement d'un congé de maladie.

ADOPTÉE

2024-10-139 100.6 Résolution – Programme d'aide financière pour bâtiment municipaux (PRABAM)

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Montcerf-Lytton s'est prévalu du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal entérine et confirme la réalisation des travaux visées par la reddition de compte finale

Il est proposé par Monsieur Rodrigue Gauthier et résolu unanimement de mandater le directeur général par intérim de préparer la reddition de compte pour ce dossier.

ADOPTÉE

200 SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

300 TRANSPORT ET VOIRIE

2024-10-140 300.1 Vente des camions à neige

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait l'acquisition de deux (2) nouveaux camions à neige 2024;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire mettre en vente les anciens camions à neige, par encan;

Il est proposé par Monsieur Luc St-Jacques et résolu unanimement de vendre par encan les deux (2) anciens camions à neige, sous forme d'encan privé, un prix minimum sera inscrit dans l'inscription de vente. Les soumissions devront être remis à la direction générale sous enveloppe cachetée et remis avant une date à être déterminée.

ADOPTÉE

400 HYGIÈNE DU MILIEU

500 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE, POLITIQUE DE LA FAMILLE ET AÎNÉS

600 AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

700 LOISIRS, PARCS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE

800 CORRESPONDANCE OFFICIELLE REÇUE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

2024-10-141

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame Pierrette Lapratte et il est résolu de procéder à la levée de la présente assemblée à 19h03.

ADOPTÉE

Véronique Danis
Mairesse

Mario Beaumont
Secrétaire d'assemblée

BROUILLON